

**USAGES ET USAGERS DU MOT « ALTERNANCE » DANS LE  
DISCOURS POLITIQUE BURKINABÈ (2004-2014), Jérémie POGOROWA**  
(Université Saint Thomas d'Aquin de Ouagadougou – BF)  
pjeremie74@yahoo.fr

## **Résumé**

Dans l'histoire politique du Burkina Faso, jamais sans doute, le phénomène de l'alternance n'avait été aussi discuté que dans la décennie précédant l'insurrection populaire d'octobre 2014. Alternance souhaitée et souhaitable pour les uns, impossible ou inutile selon les autres. À partir de 2004, cette notion a fait l'objet de calculs politiques ; elle a été discutée aussi bien par les partis politiques de l'opposition que par ceux de la majorité présidentielle, ainsi que par des organisations de la société civile et les journalistes. L'insurrection populaire d'octobre 2014 semble avoir mis fin à ce débat en retirant ce mot de l'espace médiatique et de l'arène politique burkinabè. Cette étude se propose d'examiner les usages et les usagers de ce mot. En se basant sur un corpus de presse écrite, elle entend montrer comment l'usage du mot « alternance » peut être perçu comme un analyseur de clivages politiques et de représentations sociales qui structurent l'espace politique burkinabè.

**Mots clés** : Alternance, majorité, opposition, démocratie, pouvoir.

**USES AND USERS OF THE WORD "ALTERNATION" IN BURKINABE  
POLITICAL DISCOURSE (2004-2014)**

## **Abstract**

In the political history of Burkina Faso, no doubt, the phenomenon of alternation had never been so discussed as in the decade preceding the popular uprising of October 2014. Alternation desired and desirable for some, impossible or useless according to others. From 2004, this notion has been the subject of political calculations; it was discussed both by the political parties of the opposition and by those of the presidential majority, as well as by civil society organizations and journalists. The popular uprising of October 2014 seems to have put an end to this debate by removing this word from the media space and from the Burkinabè political arena. This study aims to examine the uses and users of this word. Based on a corpus of written press, she intends to show how the use of the word "alternation" can be perceived as analyzer of political divisions and social representations that structure the Burkinabè political space.

**Keywords**: alternation, majority, opposition, democracy, power.

## **Introduction**

Pendant près d'une décennie, la notion d'alternance a fait l'objet de débats sur la scène politique et dans le paysage médiatique burkinabè. Cette recherche porte sur les usages et les usagers de ce mot dans le discours politique

burkinabè. Il faut relever d'emblée l'ambiguïté et le caractère vague de ce mot qui a conduit A. Menouni (1986, p. 94) à le considérer comme un « concept du langage commun et non scientifique, descriptif et non technique, axé sur les effets et non les causes [...] Il n'échappe ni à l'ambiguïté ni aux abus de la généralisation et risque à tout moment d'être récupéré par les prénotions et le sens commun ». Si P. Dabezies (1977, p. 113) s'applique à distinguer l'alternance de toutes formes de prise de pouvoir, une perception dominante semble s'imposer dans le contexte burkinabè : l'alternance est comprise par ses promoteurs de façon unilatérale comme un changement à la tête de l'État. C'est justement cette perception univoque qui alimente la confrontation entre acteurs politiques et renforce les clivages politiques. À ce sujet, V. Foucher (2009, p. 128), analysant la corrélation entre élections, successions et alternances en Afrique, fait observer qu'un changement de chef d'État par coup d'État ou même au terme d'une conférence nationale, n'est pas l'équivalent d'un changement de chef d'État par une élection ; ce dernier cas pouvant être une forme d'alternance (présidentielle, en l'occurrence), à condition que le président ne soit plus issu du parti au pouvoir mais de l'opposition. L'ampleur de la confrontation politique autour de l'alternance a été telle que la Revue pluridisciplinaire, Politique Africaine, a consacré en 2006 son numéro 101 à ce sujet. Le dossier thématique de cette parution avait alors pour titre : « Le Burkina Faso : l'alternance impossible ». Ce titre laisse voir le climat de confrontation politique qui entoure cette question. Dans ce sens, la Revue *Pouvoirs*, dès sa première parution en 1977, avait montré la complexité de cette notion, tout en soulignant la controverse entre différents acteurs politiques sur son ampleur et les conditions de sa réalisation.

L'objectif de cette étude n'est pas d'envisager les conditions ou les possibilités de la réalisation de l'alternance au Burkina, ni de mesurer le discours de l'alternance en lien avec sa réalité au Burkina Faso, mais de montrer comment la circulation de ce mot contribue à reconfigurer le paysage politique burkinabè. L'alternance sera appréhendée à la fois comme une notion politique, un concept sociologique, une pratique politique en démocratie.

Sur le plan méthodologique, cette recherche est guidée par une question principale : quelles sont les significations et les représentations politiques véhiculées par les usages et les usagers du mot « alternance » dans l'espace politique et médiatique burkinabè ? La réponse à cette question a nécessité le recours à une recherche essentiellement documentaire où le recueil d'une centaine d'articles de presse écrite a constitué la principale source de données utilisées. L'intérêt s'est porté particulièrement sur les périodes préélectorales, électorales et postélectorales, à savoir les années 2004 à 2006, puis 2009 à 2012. En effet, le débat politique est fonction de l'actualité, en particulier de l'actualité électorale. Les articles consultés ont été tirés aussi bien de journaux d'opinion réputés proches du pouvoir, tels que *L'Hebdo du Burkina* et *L'Opinion*, que de quotidiens d'informations, tels que *Le Pays*, *L'Observateur Paalga*, *Sidwaya* et le journal en

ligne Lefaso.net créé en 2003. Ainsi, mis à part les deux quotidiens d'informations, *L'Observateur Paalga* et *Sidwaya*<sup>1</sup>, la plupart des journaux consultés sont nés après l'amorce du processus de démocratisation en 1991 par la 4<sup>ème</sup> République<sup>2</sup> ; ils apparaissent alors comme une illustration de la liberté d'expression retrouvée après les restrictions imposées par les régimes d'exception des années 1980. Ce corpus de presse écrite est composé d'articles publiés entre 2004 et 2014. Chaque article de journal ne traite pas exclusivement de l'alternance et ne s'exprime pas nécessairement en faveur de l'alternance. La collecte de la plupart des articles s'est faite grâce à une recherche en ligne. Ensuite, les citations extraites de certains articles ont fait l'objet d'une vérification dans l'édition papier des journaux concernés. Pour ce qui est du traitement des informations obtenues, il s'est agi de recenser, dans chaque article, les usages et les usagers du mot « alternance » et de les mettre en rapport afin de dégager, d'une part les différentes significations et représentations politiques qui entourent l'usage de ce mot, et d'autre part les différents profils des acteurs ayant recours à ce mot.

L'hypothèse qui a guidé ce travail repose sur l'énoncé selon lequel les usages et usagers du mot « alternance » sont un cadre révélateur de clivages et de représentations politiques. Les usages individuels et collectifs de ce mot laissent voir non seulement des clivages et une fixation sur la fonction présidentielle, mais aussi des représentations sociales et politiques qui tendent à associer alternance et démocratie, faisant de l'une la condition de l'autre.

## **1. Significations des usages politiques du mot « alternance »**

### **1.1. Polarisation de l'alternance au sommet de l'État**

Le travail de repérage des usages du mot « alternance » dans le corpus de presse révèle les profils divers des usagers eux-mêmes, ainsi que les significations politiques données à ce mot. Le quotidien d'informations, *L'Observateur Paalga*, numéro 6115, paru le 5 avril 2004, page 1, affiche sur sa Une : « Présidentielle 2005 : L'opposition promet l'alternance ». Cette parution présente l'opposition politique burkinabè comme la principale instigatrice de l'usage du mot « l'alternance » au Burkina Faso. L'alternance est alors envisagée de façon

---

<sup>1</sup> Le quotidien d'informations *Sidwaya* a été créé en 1984, sous la Révolution conduite par le Capitaine Thomas Sankara. *L'Observateur Paalga* est un quotidien d'informations burkinabè. C'est un journal privé, fondé le 28 mai 1973 à Ouagadougou sous le nom *L'Observateur*. Interdit sous Thomas Sankara puis sous Blaise Compaoré, il reparaît le 15 février 1991 sous son nom actuel.

<sup>2</sup> Le 15 octobre 1987 consacre la chute du Conseil National de la Révolution et l'amorce d'un processus dit de « Rectification » (de la Révolution) initié par le Front Populaire du capitaine Blaise Compaoré ; ce mouvement de transition, qui s'est distingué notamment par la restauration du multipartisme, de l'action syndicale et de la liberté de presse et d'association, a conduit à l'adoption par référendum de la Constitution de la 4<sup>ème</sup> République, le 2 juin 1991.

unilatérale au sommet de l'État. P. Kaboré, dans le quotidien d'informations, *Sidwaya*, numéro 5004, paru le 17 mai 2004, page 2, parle d'une opposition décidée à réaliser l'alternance en 2005 : « Réaliser l'alternance en 2005, tel est le leitmotiv de l'opposition ». Dans la même parution de *Sidwaya*, page 3, M. Ouédraogo indique que « pour l'opposition burkinabè, surtout pour sa fraction radicale, [la présidentielle de 2005] est jugée et appréciée comme une question de vie ou de mort politique ». Ce même article regorge d'un ensemble d'expressions évocatrices (« en découdre avec Blaise Compaoré », « guerre politique », « bataille ») qui manifestent l'idée d'un véritable combat engagé par l'opposition en vue de faire advenir l'alternance lors de l'élection présidentielle de 2005. R. Niangané, leader de l'opposition politique, dans le quotidien d'informations en ligne, *Lefaso.net* du 8 juin 2004<sup>3</sup>, se veut plus radical dans ses propos : pour lui, il s'agit d'« empêcher Blaise de franchir la ligne rouge ».

Ainsi, les partis politiques de l'opposition ne se contentent pas de revendiquer l'alternance ; certaines formations politiques se désignent même par ce mot, comme pour se distinguer d'autres et acquérir ainsi plus de visibilité et de légitimité dans leur combat politique. C'est ainsi qu'est né le groupe parlementaire « Alternance, démocratie, justice » (ADJ), composé des partis politiques de l'opposition siégeant à l'Assemblée Nationale. Cette dénomination laisse comprendre que, depuis 2002, la question de l'alternance était inscrite déjà dans le débat parlementaire. « ADJ » est un « nom-programme » avec un objectif précis. En effet, on ne choisit pas un nom sans prétendre signifier l'orientation politique assignée ; dans cette perspective, la dénomination peut alors être analysée comme un énoncé performatif, partie intégrante du discours (et donc de l'action) politique.

La coalition « Alternance 2005 », quant à elle, est née à la veille de la présidentielle de 2005 et regroupe 16 partis de l'opposition parlementaire et extraparlamentaire. Elle relève d'un effort consensuel de la part de l'opposition burkinabè. Son projet politique était de réaliser l'alternance à l'élection présidentielle de 2005. En politologie lexicale, la dénomination « Alternance 2005 » est un praxonyme, c'est-à-dire une expression désignant un événement qu'on singularise et auquel on attribue un nom (P. Bacotet *al.*, 2008). Ce nom fait référence à un événement attendu, à savoir l'élection présidentielle de 2005. D'autres partis politiques de l'opposition, nés pour la plupart dans le contexte du débat sur l'alternance, ont adopté ce mot dans leur dénomination, afin d'acquérir une existence et un positionnement politique. Ainsi en a-t-il été du MOPA (Mouvement Patriotique pour l'Alternance) et du MOJECAL (Mouvement des jeunes Cadres pour l'Alternance). Dans cette lancée, le discours de l'alternance n'a eu d'autre but que le changement à la tête de l'État. Ainsi s'est opéré un glissement vers une personnalisation du débat sur l'alternance.

---

<sup>3</sup> <https://lefaso.net/spip.php?article2601>, consulté le 20 novembre 2022.

À ce propos, M. Ouédraogo, dans le quotidien d'informations, *Sidwaya*, numéro 5004, paru le 17 mai 2004, page 3, indique que l'objectif poursuivi par l'opposition dans sa course vers l'alternance est clair : « en découdre avec Blaise Compaoré ». Dans cette même ligne, H. Ouédraogo, dans le quotidien d'informations, *L'Observateur Paalga*, numéro 6115, paru le 5 avril 2004, page 4, rapporte que, pour l'opposition, l'alternance n'a qu'une cible : « Blaise Compaoré est resté longtemps au pouvoir » et pour cette raison, il faut « faire bloc pour chasser Blaise Compaoré du pouvoir en 2005 ». Il s'agit là d'une personnification de l'alternance. La personnification du discours de l'alternance a entraîné une fixation sur la personne du président du Faso dont on souhaite le départ. Mais c'est parce que la fonction présidentielle elle-même est incarnée par une personne que s'est affichée cette tendance à la personnification du discours de l'alternance. Autrement dit, la fonction présidentielle assumée par une personne consacre du même coup cette personne, en l'isolant de façon symbolique, mais en admettant son insertion dans un processus d'action politique et de gestion du pouvoir d'État. L'objet de l'alternance demeurait la conquête et l'exercice du pouvoir d'État. Or, dans un régime présidentiel comme celui du Burkina Faso, le pouvoir d'État est symboliquement et pratiquement centré sur la fonction présidentielle. Dans ce sens, la focalisation du discours de l'alternance sur la fonction présidentielle est révélatrice de la personnalisation du pouvoir d'État.

Dans cette dynamique, l'alternance est projetée vers un lieu unique qui symbolise le pouvoir d'État : il s'agit de *Kosyam*. Cette appellation est en fait une métonymie spatiale consistant à désigner une institution à travers le lieu qui l'abrite, et au-delà de l'institution, le détenteur de la fonction présidentielle (P. Bacot, 2011, p. 45). *Kosyam* est en effet le nom du quartier dans lequel se trouve implantée la présidence du Faso. Ce nom est une métaphore spatiale qui fait qu'un terme apparemment aussi banal que *kosyam* véhicule un ensemble de représentations sociales et politiques autour de la fonction présidentielle. L'institution présidentielle confère une représentation symbolique au quartier qui l'abrite ; elle contribue à la publicisation de cet espace géographique. En effet, « les mots qui désignent un lieu [...] donnent toujours à voir un point de vue sur celui-ci. Ils font toujours plus que situer sur une carte. Ils servent parfois à structurer une pensée, à condenser une représentation » (P. Bacot, S. Remi-Giraud, 2008, p. 132).

L'apostrophe de revendication de l'alternance a connu son paroxysme le 30 avril 2011 avec ce que l'on a appelé, l'opération « Blaise dégage ». L'explication de cet événement se trouve dans le contexte de l'année 2011, marquée au Burkina Faso par une crise sociopolitique mettant en cause le régime Compaoré. C'est dans ce climat tendu que le 30 avril 2011, un meeting de 34 partis de l'opposition entendait contraindre le pouvoir de Blaise Compaoré à la démission. L'événement annoncé, d'après certains quotidiens d'informations burkinabè, devait provoquer un changement radical avec le départ du président Compaoré. C'est ainsi que les

partis de l'opposition entendaient se constituer en acteurs de changement politique, voire de rupture politique.

Face à cela, la majorité présidentielle a voulu défendre l'inopportunité du discours de l'alternance. Elle a contesté l'alternance et même tourné en dérision cette notion ainsi que ses usagers. Les journaux d'opinion tels que L'Hebdo du Burkina et L'Opinion, réputés proches du pouvoir, en ont fait un large écho en montrant que débattre de l'alternance revenait à ignorer les problèmes réels du pays. A la limite, l'utilité de ce mot ne valait que pour ses promoteurs qualifiés de « vendeurs de rêves » et d'« adeptes de l'alternance ». Cette contestation, voire cette banalisation du discours de l'alternance s'était accompagnée d'une volonté de montrer à l'opinion publique un pouvoir soucieux des problèmes réels du peuple. Dans cette attitude de contestation de l'alternance, le régime Compaoré se posait en défenseur et protecteur des intérêts du peuple. L'alternance, à leurs yeux, n'était alors qu'un épiphénomène ou tout simplement un débat marginal. D'où la tendance à « délégitimer » tout discours de l'alternance. Cette contestation est allée jusqu'à identifier l'alternance à la politique du mangement, comparaison reprise par les journaux réputés proches du pouvoir.

En politique, « manger » le pouvoir d'État signifie un acte d'assimilation de quelque chose à soi. On ne mange pas pour les autres, on mange pour soi. Derrière cette métaphore alimentaire se dissimule l'idée d'une personnalisation du pouvoir, d'une concentration du pouvoir sur soi. « Manger » le pouvoir signifie aussi tirer profit des avantages liés à ce statut, dans le sens d'un renforcement de son capital économique, humain et culturel, etc. Dans cette perspective, les médias proches du pouvoir, ont indiqué que certains leaders de l'opposition ont fini par comprendre qu'il vaut mieux « aller à la soupe » plutôt que d'attendre. L'expression populaire « aller à la soupe » fait référence au repas ; cette métaphore alimentaire vise à présenter le pouvoir d'État comme une position sociale à laquelle on accède. « Aller à la soupe » signifierait, pour certains acteurs de l'opposition, accepter le compromis avec le parti au pouvoir et participer à l'exercice du pouvoir d'État. Celareviendrait à renoncer à attendre l'alternance.

Dans cette perception du discours de l'alternance comme une politique du « mangement », ce qui est valorisé, c'est le pouvoir pour soi, comme une fin en soi, appréhendé non plus comme une fonction de représentation politique au service du peuple, mais comme une position sociale personnelle à conquérir. Ces métaphores alimentaires ne sont pas sans lien avec la formule *moaaga* (ethnie du Burkina Faso), *n di naam*, c'est-à-dire littéralement « manger le pouvoir » ; en d'autres termes, il s'agit d'exercer le pouvoir en l'identifiant à soi, en le personnalisant parce que le pouvoir se « mange » ; on se l'approprie, on l'intègre à soi. Toutefois, J.-F. Bayart (2006), qui a montré comment la transition démocratique amorcée en Afrique dans les années 1990 a été vécue comme un nouvel accès aux « mangements », a invité à un dépassement de la perspective utilitariste dans sa théorie de la « politique du ventre ». Il a montré que cette expression renvoyait

aussi bien aux nécessités de la survie et de l'accumulation qu'à d'autres types de représentations complexes du monde et du développement. La politique du « mangement » renvoie plus à une forme de « gouvernementalité », à appréhender comme telle, au-delà de toute lecture utilitariste du pouvoir.

Les confrontations politiques autour de la question de l'alternance ont ainsi contribué à légitimer cette notion et à l'imposer dans le débat politique, que l'on soit pour ou contre l'alternance. L'entrée en scène de nouveaux usagers va redéfinir le débat sur le sujet et reconfigurer le paysage politique.

## **1.2. Émergence de nouveaux usagers de l'alternance**

L'année 2009 a marqué un tournant décisif dans la circulation du mot « alternance » dans l'arène politique et l'espace médiatique burkinabè. Entre temps, après la période électorale de 2004 à 2006, ce mot n'avait pas disparu vraiment du débat politique. Mais l'absence d'enjeux électoraux entre 2007 et 2008 a pu expliquer l'affaiblissement du débat sur l'alternance. C'est ainsi qu'à la veille de la présidentielle de 2010, la notion d'alternance a refait surface de façon décisive, précisément à partir de mai 2009, sous l'impulsion du Forum des citoyens de l'alternance.

Dans son discours d'ouverture de ce Forum, Zéphirin Diabré, qui en fut l'initiateur, a décrit l'alternance comme une œuvre en construction dans laquelle il invitait chaque burkinabè à quitter sa « petite chapelle » pour adhérer à l'« école » de l'alternance. Il a scandé un ensemble d'expressions qui visaient à traduire symboliquement la nouvelle forme de discours qu'il entendait donner à cette notion : « chantier », « école », « s'instruire », « compréhension », « se forger une conviction », etc. Dans cette logique, l'alternance est pensée comme une œuvre en construction où ses locuteurs ne visaient pas nécessairement ni directement la conquête et l'exercice du pouvoir d'État, mais s'efforçaient de jouer un rôle de contre-pouvoir vis-à-vis de la majorité présidentielle. Cette nouvelle perception de l'alternance suppose un apprentissage politique. Ils'agit de dépasser les limites d'une approche seulement revendicative. En effet, l'alternance ne se décrète pas ; elle se conquiert. Avec ce nouveau paradigme, on semble œuvrer à la fois en amont (former l'opinion publique, susciter l'adhésion du peuple) et en aval (critiquer l'action gouvernementale).

Le Forum sur l'alternance a eu un impact véritable sur la classe politique et la société burkinabè. Le discours de l'alternance a cristallisé un ensemble d'apprentissages, de conduites, et développé des représentations sociales. En évoquant l'impact de ce Forum, de nombreux journaux s'accordent à reconnaître que désormais, au Burkina Faso, le débat autour de l'alternance n'était plus un sujet tabou. En effet, les Burkinabè parlent d'alternance au pouvoir, ce qui laisse voir une large diffusion de ce mot.

Après ce Forum tenu en mai 2009, on a assisté à une reconfiguration du paysage politique burkinabè : deux tendances se sont dégagées et ont donné

naissance à deux courants sociopolitiques. Le premier, conduit par Luc Marius Ibriga, a choisi de continuer la lutte pour l'alternance dans la société civile, en institutionnalisant le 13 décembre 2009, le Forum des citoyens de l'alternance (FOCAL). Le second courant, sous la direction de Zéphirin Diabré, est passé à l'action politique, à la conquête du pouvoir d'État, en créant le 1<sup>er</sup> mars 2010, l'Union pour le Progrès et le Changement (UPC). Pour le FOCAL, il s'agit d'une institutionnalisation d'une organisation de la société civile. Tandis que pour l'UPC, c'est la création d'un parti politique dont l'action vise la conquête et l'exercice du pouvoir d'État.

## **2. Ambivalence du double paradigme de l'alternance**

### **2.1. Paradigme de la revendication de l'alternance face à la personnalisation du pouvoir**

Les résultats de la recherche laissent voir, du côté de l'opposition politique, le développement du paradigme de la revendication de l'alternance. L'acte de revendiquer, au sens qu'en donne R. Aron (1965, p. 156), désigne la fonction de revendication exercée par les syndicats en faveur des syndiqués. La revendication consiste donc à réclamer quelque chose auquel on pense avoir droit. Le paradigme de la revendication de l'alternance, conduit par l'opposition politique, visait à prendre la place de la majorité présidentielle et exercer le pouvoir d'État. Dans cette logique de confrontation politique, les usages de l'alternance ont produit une classification des acteurs politiques. Introduit par l'opposition burkinabè dans l'arène politique, le discours de l'alternance a élargi son champ d'application, impliquant une pluralité d'acteurs différents les uns des autres, et parfois opposés les uns aux autres. En effet, le contexte sociopolitique de la période allant de 2004 à 2006 est marqué par l'élection présidentielle de 2005. Celle-ci avait été précédée d'une controverse sur la constitutionnalité de la candidature du président Blaise Compaoré, conformément à l'article 37 de la Constitution, qui limitait à deux le nombre de mandats présidentiels. On s'était donc trouvé dès 2004 dans une confrontation politique marquée, pour le camp présidentiel, par la quête d'une légalité constitutionnelle pour une candidature contestée, et, pour l'opposition, par la contestation de cette même candidature au nom de la même légalité constitutionnelle (A. Loada, 2006, p. 19-20). Finalement, la candidature de Blaise Compaoré fut validée par le Conseil Constitutionnel.

D'après certains observateurs de la scène politique burkinabè, l'élection présidentielle de 2005 a constitué un moment important de la vie politique du pays, dont l'étude permet de relever « la progressive intériorisation par la population d'une absence d'alternative à sa situation et, peut-être même, la "naturalisation" du politique et de la politique comme absence de possibles » (M. Hilgers, J. Mazzocchetti, 2006, p. 13). En effet, le succès de l'opposition aux élections législatives de 2002 avait nourri l'espoir d'une alternance au sommet de l'État. Mais ce fut la désillusion à la présidentielle de 2005. La représentation du politique

comme « absence de possibles » résulte du constat que l'opposition institutionnelle était faible, avec en face d'elle, un parti dominant au pouvoir. C'est dans ce contexte qu'il convient de situer et de comprendre la lutte de l'opposition pour la conquête de l'alternance.

Le discours de l'alternance a dévoilé la différence entre diverses tendances et divers acteurs politiques. L'étymologie du mot lui-même suggère d'ailleurs que l'alternance politique devrait s'accompagner d'un changement réel, faisant passer d'une situation donnée à une autre. On peut dès lors avancer l'idée que l'alternance n'est pas seulement caractérisée par l'arrivée de « l'autre » à la tête du pouvoir, mais aussi par la mise en œuvre d'un pouvoir « autre ». En prônant l'alternance, l'opposition politique a fait croire que le changement de majorité au pouvoir favoriserait le passage à un stade supérieur de développement et de démocratie ; cela a donné l'impression que le développement et la démocratie, par le biais de l'alternance, se feraient automatiquement puisque tous les autres paramètres devraient suivre le changement du paramètre dominant, à savoir l'alternance à la tête de l'État.

Les usages du mot « alternance » par l'opposition en particulier, ont eu tendance à la présenter et même à l'exalter comme l'instrument-type de tout processus démocratique. Elle était en quelque sorte devenue l'unique condition de la démocratie. C'est une dynamique de modélisation de l'alternance comme principe démocratique. L'alternance souhaitée était ainsi présentée comme une réalité tangible et uniforme qui posséderait en soi, comme par essence, les vertus de la démocratie. Certes, les usages et des usagers de ce mot ont pu servir de cadre analyseur de la démocratie ; autrement dit, l'étude des usages de l'alternance a permis de percevoir l'état de la démocratie au Burkina Faso, mais sans prétendre ériger ce mot en critère unique d'évaluation de la démocratie. L'alternance, en tant que concept et pratique politique, a pu servir d'instrument de mesure et dire ce qu'il en est d'une démocratie où elle est censée être appliquée. Or, on sait que tous les pays qui ont adopté le système démocratique ne pratiquent pas l'alternance. Pour ce qui est du Burkina Faso, l'étude a montré que le discours de l'alternance a contribué à dessiner des clivages politiques, décrire la confrontation politique et dévoiler des représentations sociales et politiques.

Les résultats de la recherche ont en outre révélé une personnification du discours de l'alternance, en la personne du président Blaise Compaoré. Cette personnification de l'alternance n'était rien d'autre que la conséquence d'une personnalisation du pouvoir par le président Blaise Compaoré. Ce phénomène, pour être bien compris, a besoin d'être situé dans le contexte des démocratisations africaines à partir des années 1990. Il semble que le problème de la rareté des alternances en Afrique ait justement pour cause « la personnalisation très poussée du jeu politique » (V. Foucher, 2009, p. 129). À ce sujet, B. Lamizet (2011, p. 141) a montré que « la personnalisation de l'élection s'inscrit dans la personnalisation de l'exercice du pouvoir par le chef de l'État [...]. D'abord le pouvoir est incarné par

une personne singulière, et, de ce fait, s'inscrit dans une logique personnelle ». Sous le régime de Blaise Compaoré, la fonction présidentielle avait fini par marquer de son empreinte toute la vie politique. Au lieu de jouer un rôle d'arbitre, le président de la République était devenu l'élément central et le cœur de la vie politique et de l'État. D'après A. Bourgi (2007, p. 48), « ce tableau tient moins de la culture prétendument africaine du chef que de la faiblesse du choc démocratique ».

Cette question de la personnalisation du pouvoir en cours en Afrique, mise en relief depuis longtemps par des chercheurs travaillant sur l'Afrique contemporaine, se traduit par la longévité des chefs d'État. Cependant, l'absence de changement à la tête de l'État, c'est-à-dire la permanence d'un même chef d'État au pouvoir - comme ce fut le cas au Burkina Faso de 1987 à 2014 - n'est pas forcément révélatrice de la nature du régime et des mécanismes de cette pérennité : en effet, de longues périodes de pouvoir (les 16 années au pouvoir de la chancelière allemande, Angela Merkel) n'indiquent pas nécessairement un régime non démocratique. Et, dans le cas du Burkina Faso, des élections présidentielles ont pu se tenir respectivement en 1991, 1998, 2005 et 2010 ; parfois avec des libertés politiques relativement garanties, sans provoquer d'alternance. Les élections ne suffisent donc pas à rendre possible l'alternance. Au Burkina Faso, les multiples révisions constitutionnelles, notamment celles portant sur l'article 37 de la Constitution au sujet de la clause limitative du mandat présidentiel, répondaient à cette logique de longévité au pouvoir ; ce qui rendait difficile l'alternance au pouvoir jusqu'à l'insurrection populaire d'octobre 2014, qui a entraîné la chute du régime Compaoré, après 27 ans au pouvoir.

## **2.2. Paradigme de la construction de l'alternance**

L'émergence du paradigme de la construction de l'alternance a été rendue possible grâce à l'arrivée de nouveaux acteurs dans le débat politique. Des organisations de la société civile ont, depuis longtemps, constitué une force dans l'action politique au Burkina Faso. Le FOCAL (Forum des citoyens de l'alternance) en fut une. Entrant dans le débat sur l'alternance, il a constitué un contre-pouvoir encherchant à influencer sur l'opinion publique. Ce fut dès lors la libéralisation du débat politique de l'alternance, jusque-là enfermé dans le giron des partis politiques. A ce sujet, A. Loada (1999, p. 142) a rappelé que le rôle de la société civile était de se consolider en tant que contre-pouvoir, mais sans être nécessairement contre le pouvoir, même si ce distinguo est difficile à maintenir. En effet, si les partis politiques s'inscrivent dans une logique de conquête du pouvoir d'État, les organisations de la société civile, en revanche, devraient se situer dans une logique de contre-pouvoir, non seulement vis-à-vis du parti au pouvoir mais aussi vis-à-vis des partis de l'opposition. Ce positionnement est éminemment politique dans la mesure où les frontières entre le politique et le social ne sont pas aussi claires qu'on le prétend.

Ainsi, sice fut sous le paradigme de la construction que la reprise du débat sur l'alternance s'est faite en 2009, on ne devrait pas exclure toute tendance à la revendication de l'alternance du côté des organisations de la société civile. Toutefois, ce fut une autre façon de mener le débat sur l'alternance, non plus sous l'angle de la confrontation directe avec la personne du président Compaoré, mais sans perdre de vue le désir de voir advenir l'alternance au sommet de l'État. L'alternance a été présentée comme un apprentissage collectif des citoyens. À ce sujet, R. Aron (1965, p. 156) a utilisé le mot « encadrement » pour signifier « une action subtile et camouflée » visant à « décourager les revendications excessives en même temps que pour obtenir satisfaction en faveur des revendications modérées ».

Avec ce paradigme, les nouveaux acteurs ont affiché qu'ils œuvraient à la fois en amont (formation de l'opinion publique en vue de susciter l'adhésion du peuple) et en aval (critique de l'action gouvernementale pour faire advenir l'alternance). Autrement dit, on y travaillait à la fois, par le bas et par le haut : par le bas, on a cherché à susciter l'adhésion des populations en formant l'opinion publique à la nécessité de l'alternance ; et par le haut, on a critiqué l'action gouvernementale en appelant à un changement au sommet de l'État, mais sans afficher publiquement l'intention de conquérir le pouvoir d'État par la participation aux élections.

Dans cette dynamique de construction de l'alternance, l'usage politique de ce mot a eu une dimension symbolique. L'alternance, en tant que discours politique, était destinée à produire un effet et à façonner des imaginaires. Dans la décennie 2004-2014, ce mot semblait sympathique, ouvert et accueillant pour certains, mais provocateur et déstabilisant pour d'autres. Son usage en politique visait le changement d'après certains, mais pouvait provoquer l'instabilité selon d'autres. Pour les aspirants au changement, il s'agissait de parler de l'alternance de façon à produire un effet ; son usage était porteur de rêves nourris. Ce mot véhiculait le rêve d'une ère nouvelle, une sorte d'aspiration au renouveau. Le développement du paradigme de la construction fut une invitation à entretenir le désir de l'alternance.

## **Conclusion**

Le point de départ de cette recherche a été l'analyse des usages et des usagers du mot « alternance » dans le discours politique du Burkina Faso, de 2004 à 2014. Pour ce faire, il s'est agi de cerner d'abord les contours des différents usages de ce mot, de même que les profils des acteurs politiques ayant recours à ce mot. Cette étude a montré que la scène politique burkinabè a été ainsi alimentée, entre 2004 et 2014, par des confrontations politiques autour de l'appel à l'alternance. Du côté de l'opposition politique et de certaines organisations de la société civile, au nom de l'alternance, on a critiqué la longévité du pouvoir de Blaise Compaoré ; tandis que les partis de la majorité présidentielle ont développé,

soit une posture d'évitement de tout discours de l'alternance, soit une forme de contestation, voire une mise en dérision de celle-ci.

La recherche a fait ressortir deux temps politiques auxquels sont associés deux paradigmes du débat sur l'alternance : à la période 2004-2006 correspond le paradigme de la revendication, avec, pour acteurs principaux, les partis de l'opposition politique. Dans ce paradigme, le problème de l'alternance s'est posé par le haut, au niveau de la conquête et de l'exercice du pouvoir d'État. Quant à la période 2009-2012, elle correspond au paradigme de la construction, avec, en particulier, les organisations de la société civile. Dès lors, on a assisté non seulement à un élargissement et un approfondissement de la notion d'alternance, mais aussi à un autre mode d'action. Ainsi la production du discours de l'alternance a évolué en fonction des contextes politiques, des acteurs en présence, en des temps quasi-discontinus.

Les deux paradigmes développés ne sont pourtant pas exclusifs l'un de l'autre. En effet, l'opposition politique n'est pas restée figée dans la logique de la revendication exclusive de l'alternance ; elle a intégré aussi le paradigme de la construction. Inversement, derrière le paradigme de la construction a pu se dissimuler une volonté de conquête du pouvoir d'État ou tout au moins un appel au changement. Ces deux paradigmes s'imbriquent souvent dans la dynamique politique des tenants du discours de l'alternance.

### Références bibliographiques

- ARON Raymond, 1965, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard.
- BACOT Paul, DOUZOU Laurent et HONORE Jean-Paul, 2008, « Chrononymes. La politisation du temps », *Mots. Les langages du politique*, 87, p. 5-12.
- BACOT Paul et REMI-GIRAUD Sylvianne, 2008, « Mots de l'espace et conflictualité sociale », *Mots. Les langages du politique*, 87, p. 131-133.
- BACOT Paul, 2011, *La construction verbale du politique. Étude de politologie lexicale*, Paris, L'Harmattan.
- BAYART Jean-François, 2006, *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BOURGI Albert, 2007, « L'État africain à l'épreuve du présidentielisme », *Les défis de l'État en Afrique. Actes du colloque de Milan*, dirigé par M. Galy et E. Sannella, Paris, L'Harmattan, p. 47-53.
- DABEZIES Pierre, 1977, « L'alternance dans les dictatures militaires du Tiers Monde », *Pouvoirs*, 1, p. 113-116.
- FOUCHER Vincent, 2009, « Difficiles successions en Afrique subsaharienne : persistance et reconstruction du pouvoir personnel », *Pouvoirs*, 129, p. 127-137.
- HILGERS Mathieu et MAZZOCCHETTI Jacinthe, 2006, « L'après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles », *Politique africaine*, 101, p. 5-18.
- LAMIZET Bernard, 2011, *Le langage politique*, Paris, Ellipses.

Jérémie POGOROWA, Usages et usagers du mot « alternance » dans le discours politique burkinabè (2004-2014), revue *Échanges*, n° 020, juin 2023

LOADA Augustin, 1999, « Réflexions sur la société civile en Afrique : Le Burkina de l'après-Zongo », *Politique africaine*, 76, p.136-150.

LOADA Augustin, 2006, « L'élection présidentielle du 13 novembre 2005 : un plébiscite par défaut », *Politique africaine*, 101, p. 19-41.

MENOUNI Abdeltif, 1986, « L'alternance et la continuité de la politique de l'État. Cas des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France », *Revue française de science politique*, 36 (1), p. 93-110.